

MENTION SALARIÉ - CHANGEMENT DE STATUT

Attention : chaque situation étant particulière, des pièces complémentaires ne figurant pas sur cette liste pourront vous être demandées

- Formulaire de demande de titre de séjour, remis au guichet, à compléter au recto et à signer à l'encre noire (recto-verso)
- 4 Photos d'identité récentes sur fond clair (format 3,5 x 4,5 cm tête nue)
- Passeport en cours de validité (photocopie des pages relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas) - Date d'entrée en France
- Acte de naissance comportant la filiation
- Si vous êtes marié ou avez des enfants : copie du titre de séjour ou de la carte d'identité française du conjoint et livret de famille (ou copie de l'acte de mariage + copie des actes de naissance des enfants)
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (copie du contrat ou facture d'électricité/d'eau/de gaz/de téléphone fixe ou quittance de loyer non manuscrite ou acte de propriété ou attestation d'hébergement et copie de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile de l'hébergeant)
- Demande de visite médicale datée et signée (formulaire délivré par la préfecture)
- Taxe à payer lors de la remise de la carte de séjour
- Copie du contrat de travail ou arrêté de nomination et lettre de l'employeur motivant le recrutement.
- Si la situation de l'emploi est opposable, l'attestation d'offre d'emploi déposée, établie par Pôle Emploi justifiant des recherches effectuées par l'employeur pour recruter un candidat déjà présent sur le marché. Formulaire Cerfa 13653*02 correspondant à la nature de l'activité salariée et annexe 1 n° 13662*03. Extrait Kbis, copie carte d'artisan et/ou des statuts.
- Copie du dernier bordereau de versement des cotisations et contributions sociales.
- Copie du diplôme, curriculum vitae ou tout autre justificatif permettant l'exercice de l'activité salariée.